



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace  
Sous-direction « écoles et formation »  
Bureau « activités de la formation »  
Division examens, sélection et concours  
Section officiers**

## INFORMATION CONSIGNES ORAUX

### CE-EAE CPGE filières MP-PC-PSI-MPI 2023

Pour les candidat(e)s déclaré(e)s admissibles, les consignes relatives aux épreuves spécifiques des concours sur épreuves d'admission à l'école de l'Air et l'Espace CE-EAE CPGE filières MP-PC-PSI-MPI (entretien, anglais, épreuves sportives) hors banques CCINP, seront disponibles sur le site « L'inscription.com » .

A cet effet, les candidat(e)s admissibles recevront un mail **sur l'adresse mail enregistrée lors de l'inscription SCEI, les guidant** vers ce site.

#### **Informations à retenir** :

Que vous souhaitiez **participer** aux épreuves spécifiques de l'EAE (hors banques CCINP) **ou renoncer** au concours EAE, vous devez vous connecter **avant le 20 juin 2023** via le **site "L'inscription.com"** en cliquant [ici](#) en utilisant de préférence le navigateur Mozilla ou Chrome.

Pour rappel, les épreuves orales et sportives spécifiques EAE se dérouleront sur 2 jours (arrivée la veille) sur la base aérienne 705 de Tours entre le 20 juin et le 13 juillet 2023.

**Avant de démarrer votre inscription**, vous devez, pour participer aux épreuves orales et sportives, remplir **obligatoirement** le questionnaire EAE en ligne sur le site "Démarches-simplifiées" en cliquant [ici](#) (vous devrez, soit créer un compte sur le site "Démarches-simplifiées", soit vous connecter via "FranceConnect").

Suite à votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation valant convocation avec toutes les informations utiles.

Des documents sont disponibles sur le site internet de l'EAE : <https://www.ecole-air-espace.fr/>

- les notices relatives aux concours EAE filières MP-PC-PSI-MPI ;
- l'arrêté relatif aux épreuves sportives (barèmes des épreuves) ;
- le guide relatif à l'épreuve orale d'entretien destiné aux candidats ;
- le certificat médical d'aptitude à la pratique des épreuves sportives.

#### **ATTENTION** :

- Toute renonciation est définitive. Si vous rencontrez un problème avec le créneau choisi, vous devez envoyer un mail à [drhaa-concours-officiers.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhaa-concours-officiers.contact.fct@intradef.gouv.fr)
- Concernant les épreuves sportives, vous pourrez modifier votre choix le jour de votre arrivée et décider de faire valoir ou non vos performances de l'ESM ou de l'EN.

Pour toute question relative à votre démarche d'inscription, vous devez contacter la DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC par mail à [drhaa-concours-officiers.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhaa-concours-officiers.contact.fct@intradef.gouv.fr) en indiquant votre nom- prénom - N°SCEI et numéro de téléphone.

Au plaisir de vous compter parmi nous.